

DECLARATION ARTICLE 173

DE LA LOI FRANCAISE DE TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

Décret d'application n°2015-1850 du 29 décembre 2015 / Art. L533-22-1 du Code Monétaire et Financier

Préambule :

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est une entité de gestion du Groupe Edmond de Rothschild. Elle est composée d'un centre principal de gestion à Paris et de deux succursales de distribution à Madrid et Francfort. Les informations présentées sont arrêtées au 31/12/2017.

PARTIE 1 : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE) - EdRAM (France)

INFORMATION RELATIVE A LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE PAR L'ENTITE DE GESTION

(référence du décret / D-533-16-1 du COMOFI : II-1°)

Démarche générale de Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans la politique d'investissement, et le cas échéant, la gestion des risques.

La démarche générale d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) en matière de prise en compte de critère ESG s'intègre dans une dynamique plus globale au sein du Groupe Edmond de Rothschild en matière d'investissement responsable, consistant à proposer à ses clients des solutions complètes et dédiées conciliant leurs valeurs avec leur objectif de recherche de performance globale, tant sur les plans financier qu'extra-financier. Cette démarche forte est portée au plus haut niveau par le Groupe et s'inscrit ainsi dans les pas de sa Stratégie de Développement Durable qui intègre les dimensions relatives à l'investissement responsable et durable parmi ses 5 piliers d'action.

Signataire des PRI (Principles for Responsible Investment – www.unpri.org) depuis 2010, Edmond de Rothschild Asset Management (France) s'est résolument engagée à mobiliser ses équipes internes, au sein d'un Groupe de Pilotage Investissement Responsable et de différents groupes projet IR, pour intégrer de manière raisonnée et progressive les questions ESG¹ dans l'ensemble de ses investissements. Cette signature des PRI nous engage à rendre compte de notre démarche de progrès à travers le reporting annuel² auquel nous nous conformons depuis 2011, et qui donne lieu à une notation par les PRI qui nous a placé ces trois dernières années parmi les leaders de notre peer group.

Pour servir au mieux cet engagement, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en œuvre une **Stratégie d'Investissement Responsable sur la période 2013-2016** et mis en ligne sur son site internet sa **Politique d'Investissement Responsable**. Forte d'un bilan positif, avec un développement croissant de ses encours ISR, **Edmond de Rothschild Asset Management (France) a acté sa Stratégie d'Investissement Responsable pour la période 2017-2020**, et étudie avec le Groupe Edmond de Rothschild une extension du périmètre d'application sur un plan global au sein de la ligne de métiers de Gestion d'actifs du Groupe.

¹ Environnementales, Sociales, Gouvernance,

² Pour retrouver l'ensemble des réponses d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) à la dernière session du questionnaire annuel des PRI, cliquez sur le lien suivant : <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-EN-Public-Transparency-Report.pdf>

En matière de prise en compte des critères ESG dans la politique de gestion des risques, cette réflexion est prévue dans la feuille de route IR 2017-2020 définie par EdRAM. Toutefois, il est à noter que le choix des stratégies ISR/ESG développées par Edmond de Rothschild Asset Management (France) a notamment été motivé par une conviction ESG / ISR se combinant avec une conviction financière visant à l'optimisation de l'analyse des risques et opportunités d'une valeur. Aussi, en développant une expertise d'analyse et de notation ESG propriétaire, véritable signal du niveau de risques et d'opportunités ESG véhiculé par un émetteur, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a créé l'ossature qui lui permet d'intégrer progressivement les questions ESG matérielles au sein des classes d'actifs pertinentes de sa gestion.

Pour en savoir plus sur notre démarche générale en matière d'ESG et consulter les documents mentionnés ci-après, rendez-vous dans la rubrique « Nos Expertises » - onglet « Investissement Responsable » du site internet d'EdRAM : <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/nos-expertises/investissement-socialement-responsable>

- ⇒ « **Politique d'Investissement Responsable d'EdRAM (France)** » : Parties « Ambitions et objectifs », « Notre éthique de l'investissement », « Les Stratégies d'investissement responsable » <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-investissement-responsable.pdf>
- ⇒ « **RI Transparency Report 2017 EdRAM (France)** »³ : Partie "Strategy and Governance" <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-EN-Public-Transparency-Report.pdf>
- ⇒ « **Rapport de développement durable du Groupe Edmond de Rothschild** » : http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/group/sustainable-development/Edmond-de-Rothschild_rapport-developpement-durable.pdf

Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance pris en compte dans la politique d'investissement et, le cas échéant, de gestion des risques.

Les informations relatives à sa démarche en matière d'investissement responsable (expertise, approches, politique et reporting, documents relatifs à nos fonds IR, publications internes sur l'ESG) sont notamment disponibles sur le site internet de Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique « Nos Expertises », onglet « Investissement Responsable ».

Par ailleurs, Edmond de Rothschild Asset Management (France) organise régulièrement des tables rondes auprès des investisseurs pour faire connaître son expertise de gestion et d'analyse ISR, et répondre de manière interactive et personnalisée à leurs questions éventuelles. Les équipes d'analyse ESG et de gestion des fonds ISR participent également à des rendez-vous clients in situ.

Pour tout renseignement complémentaire, il est également possible de s'adresser directement au Pôle de gestion et d'analyse ISR par email, ou sur rendez-vous, en passant par la rubrique « Contacts » du site internet de Edmond de Rothschild Asset Management (France).

³ Ce document issu du site des PRI n'est disponible qu'en version anglaise.

Pour en savoir plus sur la communication d'informations ESG et consulter les documents mentionnés ci-après, rendez-vous dans la rubrique « Nos Expertises » - onglet « Investissement Responsable » du site internet d'EdRAM (France) <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/nos-expertises/investissement-socialement-responsable>

- ⇒ « **Politique d'Investissement Responsable d'EdRAM (France)** » : « Notre engagement », « Notre approche de l'investissement responsable », « Transparence » » <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-investissement-responsable.pdf>
- ⇒ « **RI Transparency Report 2017 EdRAM (France)** »⁴ : <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-EN-Public-Transparency-Report.pdf>

Liste des organismes de placement collectif (OPC) gérés qui prennent simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance ; part, en pourcentage, des encours de ces organismes dans le montant total des encours gérés par la société de gestion

OPC	CLASSE D'ACTIFS	AUM (€M) 31/12/2017	% DES ENCOURS TOTAUX	STRATEGIE IR*
Edmond de Rothschild Euro Sustainable Credit	Obligations d'entreprises	102	0.38%	Intégration ESG avancée avec une stratégie en sélection ESG positive best-in-universe
Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth	Actions thématiques	95	0.35%	Intégration ESG avancée avec une stratégie en sélection ESG positive avec focus thématique « Croissance durable »
Edmond de Rothschild Tricolore Rendement	Actions Europe	1 567	5.77%	Intégration ESG avancée avec une stratégie d'engagement ESG
Fonds dédiés ISR	Actions	2 030	7.51%	Intégration ESG avancée avec une stratégie en sélection ESG positive best-in-class
TOTAL			14%	

*Nous nommons « Investissement Responsable » (IR) nos approches d'investissement orientées sur le long terme, qui intègrent les facteurs ESG dans le processus de recherche, d'analyse, de dialogue actif avec les émetteurs et de sélection des titres au sein d'un portefeuille. Ces approches que nous développons au sein du groupe Edmond de Rothschild peuvent être également qualifiées comme des investissements « socialement responsable (ISR) » ou « durables » selon les terminologies adoptées par certaines instances de référence (PRI, Eurosif),

⁴ Ce document issu du site des PRI n'est disponible qu'en version anglaise

Pour en savoir plus sur nos approches IR/ESG, les fonds et encours gérés en ESG et consulter les documents mentionnés ci-après, rendez-vous dans la rubrique « Nos Expertises » - onglet « Investissement Responsable » du site internet d'EdRAM (France): <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/nos-expertises/investissement-socialement-responsable>

- ⇒ « **Politique d'Investissement Responsable d'EdRAM (France)** » : Partie « Périmètre d'application » <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-investissement-responsable.pdf>
- ⇒ « **RI Transparency Report 2017 EdRAM (France)** »⁵ : Partie "Strategy and Governance" <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-EN-Public-Transparency-Report.pdf>
- ⇒ « **Rapport de développement durable du Groupe Edmond de Rothschild** » : Parties « L'innovation au service de l'investissement responsable », « L'investissement responsable dans nos activités d'asset management » http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/group/sustainable-development/Edmond-de-Rothschild_rapport-developpement-durable.pdf

Adhésion à une charte, un code ou obtention d'un label sur la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Charte, code, label, initiative IR/ESG: Intitulé et lien web	Charte, code, label, initiative IR/ESG: Descriptif	Périmètre
Principles for Responsible Investment (PRI) https://www.unpri.org/	Engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles, mais au sens large. Les PRI sont l'un des moyens de tendre vers une généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers. On compte 6 principes pour l'investissement responsable .	Edmond de Rothschild Asset Management (France)
Montréal Carbon Pledge http://montrealpledge.org/	Les investisseurs signataires s'engagent à mesurer l'empreinte carbone de leurs portefeuilles et à la rendre publique sur une base annuelle.	
Global Statement on Investor Obligations and Duties https://www.unpri.org/press-releases/media-alert-global-statement-on-investor-obligations-and-duties	Cette déclaration précise que les investisseurs doivent prêter attention à des facteurs de création de valeur de long terme pour l'investissement, y compris et surtout, en matière d'ESG dans leur processus d'investissement. Omettre de tenir compte des questions ESG dans le processus d'investissement constitue un non-respect des obligations et des droits de l'investisseur.	
Carbon Disclosure Project (CDP - Climate change, Forest, Water) https://www.cdp.net/fr	Initiative soutenue par les investisseurs pour inciter les entreprises à communiquer de façon exhaustive sur leur impact climat. Elle s'est déclinée sur la thématique forêt et eau.	
Code for Responsible Finance in the 21st Century http://www.fiduciaryduty21.org/investor-statement.html	Cette déclaration énonce que ne pas tenir compte de tous les leviers de création de valeur des investissements à long terme, y compris les questions ESG, est un manquement à la responsabilité fiduciaire. Il met également en avant que, malgré des progrès significatifs, beaucoup d'investisseurs ont encore des marges de progrès pour intégrer pleinement les questions ESG dans leurs décisions d'investissement.	

⁵ Ce document issu du site des PRI n'est disponible qu'en version anglaise.

<p>International Corporate Governance Network (ICGN) https://www.icgn.org/</p>	<p>Créée en 1995 en tant qu'organisation axée sur les investisseurs, la mission de l'ICGN consiste à promouvoir des normes efficaces de gouvernance d'entreprise et de bonnes pratiques des investisseurs pour améliorer l'efficacité des marchés et promouvoir des économies durables au niveau mondial.</p>	<p>Edmond de Rothschild Asset Management (France)</p>
<p>The European Fédération of Financial Analysts Societies (EFFAS) http://effas.net/</p>	<p>La Fédération Européenne des Analystes financiers est la Fédération des associations d'analystes en Europe. Outre, son programme européen de formation CEFA (Certified European Financial Analyst), l'EFFAS délivre également le titre de « Certified International Investment Analysts (ICAI) », démontrant d'une qualification professionnelle à la fois sur la connaissance des marchés locaux que des marchés internationaux. Enfin, par le biais de ses sociétés membres, l'EFFAS fournit une gamme complète de services pour les experts du marché des capitaux. Au sein de l'EFFAS, EdRAM (France) participe aux travaux de la Commission ESG.</p>	
<p>Association Française de Gestion (AFG) http://www.afg.asso.fr</p>	<p>L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. Au sein de l'AFG, EdRAM (France) participe aux travaux de la Commission ISR.</p>	
<p>Forum pour l'Investissement Responsable (FIR- réseau Eurosif) http://www.frenchsif.org</p>	<p>Le Forum pour l'Investissement Responsable rassemble gestionnaires de fonds et investisseurs, spécialistes de l'analyse sociale et environnementale, consultants, syndicalistes, universitaires et citoyens pour promouvoir l'Investissement Socialement Responsable (ISR), c'est-à-dire faire en sorte que davantage d'investissements intègrent les problématiques de cohésion sociale et de développement durable. Avec d'autres SIFs (Sustainable Investment Forum), le Forum pour l'Investissement Responsable – French SIF est membre fondateur du réseau européen : Eurosif. Au sein du FIR, EdRAM (France) participe activement aux travaux de la Commission Recherche.</p>	
<p>Bureau de l'Observatoire de l'Immatériel http://observatoire-immateriel.com/</p>	<p>L'Observatoire de l'Immatériel est une association ouverte à tous ceux qui sont convaincus de l'importance du capital immatériel sur la performance économique et la compétitivité des organisations. Elle se charge de faire connaître le Capital Immatériel à l'ensemble des acteurs économiques, notamment à travers de multiples événements organisés avec ses partenaires. Elle poursuit également des recherches visant à améliorer la connaissance de l'ensemble des aspects de l'Immatériel. EdRAM (France) est membre du Bureau de cette association.</p>	

<p style="text-align: center;">WICI Europe http://www.wici-global.com/</p>	<p>WICI, réseau mondial dédié au reporting, est une collaboration publique/privée visant à améliorer l'allocation du capital par le biais d'une meilleure information en provenance de l'entreprise. Parmi ses objectifs, WICI souhaite développer un cadre mondial et volontaire pour mesurer et rendre compte de la performance des entreprises vis-à-vis de leurs actionnaires et autres parties prenantes. Au sein de ce réseau, le Directeur IR d'EdRAM (France) est « Mr WICI Europe » pour la période 2015-2017.</p>	
<p style="text-align: center;">Code de Transparence ISR AFG/FIR/Eurosif http://www.frenchsif.org/isr-esg/code-de-transparence/</p>	<p>Rendu obligatoire par l'AFG pour tout fonds se proclamant ISR, ce code fournit un "cadre commun de bonnes pratiques de transparence". Son objectif : « donner des informations exactes en langage clair et compréhensible par un large public, adéquates et actualisées, pour permettre à l'ensemble des parties-prenantes, plus particulièrement aux investisseurs et aux épargnants, de mieux comprendre la prise en compte des politiques et les pratiques d'intégration des enjeux ESG à la politique d'investissement des fonds ».</p>	<p style="text-align: center;">EdR Euro Sustainable Growth (OPCVM)</p> <p style="text-align: center;">EdR Euro Sustainable Credit (OPCVM)</p>

Pour en savoir plus sur l'adhésion de EdRAM (France) ou de nos fonds à des chartes, codes et initiatives IR/ESG et, consulter les documents mentionnés ci-après, rendez-vous dans la rubrique « Nos Expertises » - onglet « Investissement Responsable » du site internet d'EdRAM (France) : <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/nos-expertises/investissement-socialement-responsable>

- ⇒ « **Politique d'Investissement Responsable d'EdRAM (France)** » : Partie « Lignes directrices de notre engagement » <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-investissement-responsable.pdf>
- ⇒ « **RI Transparency Report 2017 EdRAM (France)** »⁶ : Partie "Strategy and Governance - SG 06" <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-EN-Public-Transparency-Report.pdf>
- ⇒ **Codes de Transparence ISR des OPCVM EdR Euro Sustainable Growth, EdR Euro Sustainable Credit et EdR Tricolore Rendement**

Politique de gestion des risques : description générale des procédures internes pour identifier les risques associés aux critères ESG et l'exposition de l'activité à ces risques ; description générale de ces risques

En matière de prise en compte de l'ESG dans la politique de gestion des risques d'EdRAM (France), cette réflexion est prévue dans la feuille de route IR 2017-2020 définie par EdRAM (France).

A noter que les trois OPCVM ISR EdR Euro Sustainable Growth, EdR Euro Sustainable Credit et EdR Tricolore Rendement font l'objet de contrôles spécifiques de la Direction des Risques et du Contrôle interne d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Les informations sur ces contrôles sont décrites dans les codes de transparence ISR des fonds en rubrique 5. « Contrôle ESG » (nouveau code ISR de l'AFG) ou rubrique 4. « Contrôle et Reporting ESG » (ancien code ISR) (<http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/nos-expertises/investissement-socialement-responsable>).

⁶ Ce document issu du site des PRI n'est disponible qu'en version anglaise.

PARTIE 2 : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE) – EdRAM (France)
INFORMATION RELATIVE A LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE PAR L'ENTITE DE GESTION DANS SA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
(référence du décret / D-533-16-1 du COMOFI : II-2° à III-4°)
Périmètre de mise en conformité :

Au 31/12/2017 les fonds ouverts pour lesquels EdRAM (France) est société de gestion représentant un actif net individuel supérieur ou égal à 500 millions d'euros, rendant obligatoire le renseignement de la partie « Informations ESG des investissements », sont au nombre de quatre, dont un fonds ISR : EdR Tricolore Rendement. Les OPC de droit étranger gérés par délégation financière sont soumis aux obligations applicables en la matière au regard de la juridiction de l'OPC concerné.

Nom de l'OPCVM =>Approche IR <i>(selon définitions décrites en page 3)</i> <i>(1) ISR/ Intégration ESG avancée + sélection positive ESG « best-in-universe »</i> <i>(2) ISR/ Intégration ESG avancée + sélection positive ESG « best-in-universe » avec focus thématique</i> <i>(3) ISR/ Intégration ESG avancée + dialogue/engagement ESG approfondi</i> <i>(4) Intégration ESG initiale</i>	Classe d'actifs	Domiciliation de l'OPCVM	Actif net de l'OPCVM en Euros (Fin décembre 2017)
Edmond de Rothschild Credit Very Short Term (4)	Monétaire	France	1 180 378 074
Edmond de Rothschild Financial Bonds (4)	Obligations d'entreprises	France	1 971 061 859
Edmond de Rothschild Tricolore Rendement (3)	Actions Europe	France	1 559 520 229
Edmond de Rothschild Start (4)*	Diversifié. FCP à Performance absolue.	France	878 344 078

* L'actif net du fonds a dépassé le seuil de 500 millions d'euros au cours de l'exercice 2017. Les informations applicables en la matière seront publiées sur l'exercice 2018.

L'information sur les modalités de prise en compte dans la politique d'investissement de nos OPCVM des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance est disponible dans la Rubrique « Investissement Responsable » de notre site internet : <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/nos-expertises/investissement-socialement-responsable>

Les documents mentionnés ci-après et consultables sur le site internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) décrivent les pratiques globales d'intégration progressives des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance au sein d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et des OPCVM mentionnés dans le périmètre ci-dessus. Les informations ESG selon les termes du décret n°2015-1850 seront actualisées annuellement afin de rendre compte de l'avancement de la démarche de progrès de notre société de gestion en la matière suite à sa signature en 2010 des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Périmètre	Items Art. 173 / Références D-533-16-1 du COMOFI	Document de référence	Lien web
<p>Information ESG relative au périmètre concerné</p>	<p><i>Description de la nature des critères ESG pris en compte / II-2°a)</i></p> <p><i>Informations utilisées pour l'analyse mise en œuvre sur les critères ESG / II-2°b)</i></p> <p><i>Méthodologie et résultats de l'analyse mise en œuvre sur les critères ESG / II-2°c)</i></p> <p><i>Description de la manière dont sont intégrés les résultats de l'analyse d'investissement de l'OPC (dont exposition aux risques climatiques et de qualité de gouvernance) / II-2°d)</i></p> <p><i>Nature des critères pris en compte (III-1°) et informations ESG utilisées (III-2°), plus particulièrement celles sur les risques climatiques et la contribution à l'atteinte des objectifs de la TEE / III-</i></p> <p><i>Méthodologie et résultats de l'analyse ESG / III-3°</i></p> <p><i>Intégration des résultats de l'analyse ESG dans le processus d'investissement / III-4°</i></p>	<p>Prospectus de l'OPCVM</p> <p>Rapport annuel de l'OPCVM / Rubrique Informations réglementaires</p> <p>Code de transparence des fonds ISR*</p> <p><i>*Pour les Fonds ISR</i></p>	<p>http://www.edmond-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/notre-metier/presentation</p> <p>Cliquez sur la Rubrique "Fonds"</p>

Information ESG relative à Edmond de Rothschild Asset Management (France) (Politique/Reporting)	Démarche générale de prise en compte des critères ESG <i>II-1°</i>	Politique d'investissement responsable PRI / RI Transparency report Edmond de Rothschild Asset Management (France) (en anglais) Rapport de développement durable du groupe Edmond de Rothschild / chapitre « L'innovation au service de la finance responsable »	http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management/nos-expertises/investissem-ent-socialement-responsable
	Engagement et votes <i>II-2°</i>	Politique de votes Reporting de votes (intégrant des informations sur les actions d'engagement)	
	Intégration du risque Climat et, Contribution au respect de l'objectif international de lutte contre le réchauffement climatique et l'atteinte des objectifs de la TEE <i>III-</i>	Contribution en faveur du climat Empreinte carbone sur une sélection de fonds	

AVERTISSEMENT

Risques principaux d'investissement : Risque de perte en capital, risque de gestion discrétionnaire, risque actions, risque lié à la sélection ISR, risque de taux, risque de crédit et risque de change.

Achévé de rédiger le 30 juin 2018.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document.

Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. La réglementation concernant le mode de commercialisation d'un OPC varie en fonction des pays. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. Si vous avez le moindre doute sur votre capacité à souscrire dans cet OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Ce document n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. Persons » tel que ce terme est défini dans le « Regulation S » de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières. Aucun produit d'investissement présenté ici n'est autorisé à la vente aux termes de la loi de 1933 sur les valeurs mobilières ou de toute autre réglementation applicable aux États-Unis. Dès lors, aucun produit d'investissement ne peut être proposé ou vendu directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique à des résidents et citoyens des États-Unis d'Amérique et à des « U.S. Persons ».

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, EdRAM ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers.

Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande.

«Edmond de Rothschild Asset Management» ou «EdRAM» est le nom commercial des entités de gestion d'actifs (y compris les filiales et entités affiliées) du Groupe Edmond de Rothschild. Ce nom fait également référence à la division Asset Management du Groupe Edmond de Rothschild.

Ce document est émis par :

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (France)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de : 11 033 769 euros

Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332 652 536 R.C.S. Paris

Tél : +33 (0)1 40 17 25 25 - Fax : +33 (0)1 40 17 24 42